

## AIDE A DOMICILE

### *Rubriques principales :*

#### **Missions du poste :**

- Intervenir au domicile des personnes âgées ou dépendantes pour aménager et entretenir leur cadre de vie.
- Accompagner les bénéficiaires dans les actes de la vie quotidienne.
- Accomplir chez les personnes aidées (personnes âgées, handicapées ou en difficulté temporaire) un soutien psychologique et social contribuant au maintien à domicile et dans l'environnement social de la commune.

#### **Activités et tâches principales du poste :**

*(Dans la limite de la convention établie entre la collectivité et le bénéficiaire)*

##### **• Intervenir au domicile des personnes âgées ou dépendantes pour aménager et entretenir leur cadre de vie :**

- Réaliser au domicile des personnes aidées les travaux ménagers courants.
- Entretien le logement : faire le lit, faire la poussière, balayer et laver les sols, nettoyer la cuisine et les sanitaires, laver les vitres...
- Entretien le linge : laver les vêtements, les draps (au domicile du bénéficiaire s'il dispose d'une machine à laver), repasser, plier, ranger le linge, raccommoder, coudre...
- Aide à la préparation des repas : cuisiner le repas (éplucher, découper, cuire...), faire la vaisselle.
- Entretien des plantes d'intérieur du bénéficiaire.
- Respecter l'environnement et la façon de vivre de la personne aidée.

*(Le dimanche et les jours fériés, seules les tâches liées à la préparation des repas peuvent être effectuées par l'aide à domicile).*

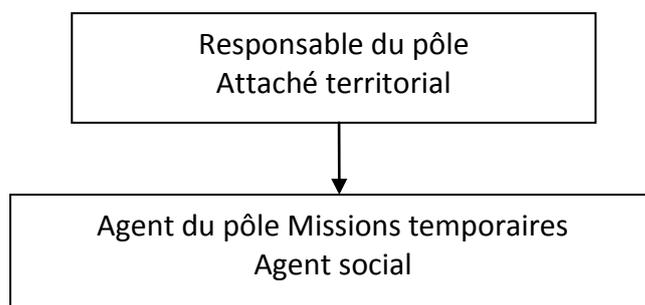
##### **• Accompagner les bénéficiaires dans les actes de la vie quotidienne :**

- Aider les personnes à se déplacer (marche, descente des escaliers,...).
- Aider les personnes à l'hygiène courante (*à condition que la salle de bain soit équipée du matériel nécessaire et que la toilette n'ait pas fait l'objet de prescriptions médicales*).
- Aider la personne à se lever, s'habiller, se coiffer, se raser (*exclusivement avec un rasoir électrique*), se maquiller...
- Accompagner les personnes en dehors de leur domicile dès que leur entourage ne peut les transporter.
- Aider à la prise de repas et veiller à la bonne hydratation de la personne aidée.
- Faire les courses d'alimentation à condition que la personne aidée n'en soit pas capable.

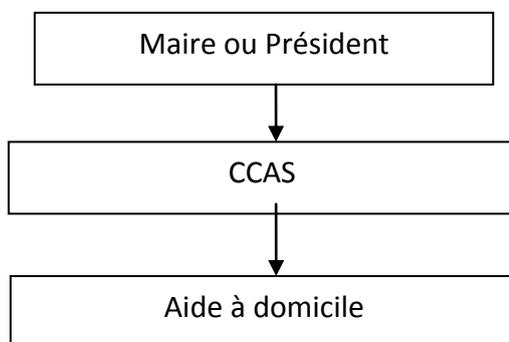
##### **• Accomplir chez les personnes aidées un soutien moral et social contribuant au maintien à domicile et dans l'environnement social de la commune :**

- Mettre en œuvre des animations en tenant compte des goûts du bénéficiaire et de ses capacités physiques et intellectuelles (musique, promenade, lecture, jeux...).
- Proposer des activités à la personne et la stimuler.
- Assurer une présence, écouter et répondre aux besoins essentiels des usagers du service.
- Veiller à la sécurité de la personne aidée.

**Positionnement hiérarchique :**



**Relations fonctionnelles :**



• **En interne :**

Echanges réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique et les autres intervenants sociaux.  
Relations fréquentes avec les agents du service.

• **En externe :**

Relations directes et permanentes avec les personnes aidées.  
Communication avec les familles des personnes, les réseaux d'aide institutionnels et le voisinage.  
Echange d'informations avec les services sociaux.

**Exigences requises :**

• **Compétences techniques à acquérir :**

Compétences techniques pour l'exercice des tâches ménagères.  
Connaître les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la toilette et à l'habillage, au déplacement et à l'alimentation.  
Connaître les différents publics et pathologies liées au vieillissement, au handicap et aux maladies.  
Connaître les règles de base en matière de diététique et de régime alimentaire en lien avec les différentes pathologies chroniques.  
Connaître les règles liées à la manipulation des produits d'entretien.

• **Compétences relationnelles :**

Capacité relationnelle, d'écoute et de dialogue.  
Etre autonome, réactif et savoir organiser son temps de travail.  
Etre capable d'intervenir dans le respect de la personne, de son intégrité et de son intimité.  
Savoir faire face aux situations d'urgence et pouvoir gérer les situations de conflit.  
Sens du service public et de l'aide aux personnes.  
Agir avec courtoisie et politesse.  
Respect du devoir de réserve et du principe de discrétion professionnelle.

**Cadre statutaire :**

**Catégorie :** C

**Filière :** Médico-sociale

**Cadre d'emplois :** Agents sociaux territoriaux

**Moyens (humains, matériels, financiers...) mis à disposition :**

Documents nécessaires : planning mensuel, documents de liaison et dossier individuel de prise en charge de chaque bénéficiaire  
Matériel et produits d'entretien éventuellement disponibles au domicile des personnes  
Matériel médicalisé éventuellement présent au domicile des personnes  
Moyen de communication  
Remboursements des frais de déplacement et de restauration  
Assurance auto-collaborateur

***Rubriques complémentaires :***

**Conditions et contraintes d'exercice :**

- Le temps de travail peut être incomplet.
- Déplacements quotidiens en voiture.
- Possibles difficultés d'adaptation lors des prises de poste (se familiariser avec l'organisation de la collectivité).
- Sens du service public.
- Travail isolé au domicile des personnes.
- Possibilité de déplacement chez plusieurs personnes dans une journée.
- Contraintes horaires (amplitude, rythme), travail parfois de nuit, le weekend ou les jours fériés.
- Disponibilité.
- Pénibilité physique liée à la mobilisation des personnes en fin de vie.
- Pénibilité morale en particulier lors d'intervention auprès des personnes en fin de vie.
- Manipulation de produits chimiques (préciser : toxiques, corrosifs...).
- Manipulation de matériels parfois lourds.
- Exposition aux poussières.
- Devoir de confidentialité.
- Sens du service public.

**Indicateurs d'appréciation des résultats :**

- Fiches d'évaluation envoyées systématiquement après chaque intervention.